

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

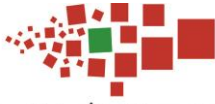


المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس  
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 28 octobre 2020

2<sup>ÈME</sup> SESSION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CRI FES MEKNES



**28 octobre 2020** - Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès a tenu son deuxième Conseil d'administration au siège de la Wilaya, sous la présidence du Wali de la Région, Gouverneur de la Préfecture de Fès, Monsieur Essaïd Zniber.

Ce conseil s'inscrit dans le cadre de la loi 47-18 portant sur la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement, qui a pour objectif l'amélioration du climat des affaires, la promotion de l'investissement, la simplification des procédures, l'amélioration de l'attractivité de la région et sa compétitivité économique pour la création d'avantage de richesses et d'emplois.

Dans son mot d'ouverture, M. le Wali a rappelé les axes et les objectifs de la réforme des CRI, initiée suite aux très Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que dieu l'Assiste, ainsi que les missions du CRI 2.0 en tant que véritable guichet unique au service de l'investisseur, intervenant sur toute la chaîne de l'acte d'investir.

Il a également souligné que la plateforme « CRI-Invest », qui s'inscrit dans le cadre du chantier de dématérialisation, digitalisation et simplification des procédures, a transformé en profondeur la relation entre les administrations et les investisseurs et a permis d'assurer la continuité de service en cette période de crise sanitaire.

M. le Wali a précisé qu'après neuf mois d'activité, le premier bilan du CRI 2.0 se caractérise d'une part par un saut qualitatif en matière de traitement des dossiers d'investissement à travers leur gestion déconcentrée et la simplification et la rationalisation des procédures. Et d'autre part, par un saut quantitatif puisque les différents indicateurs font état d'une amélioration considérable concernant le nombre des commissions tenues et des dossiers d'investissement traités, ainsi qu'en matière de réduction du délai de traitement, en dépit de la conjoncture marquée par la pandémie du Covid-19.

L'ordre du jour de cette réunion a porté notamment sur le bilan des principales réalisations du CRI, la présentation de son plan d'actions stratégique, l'état de mise en œuvre des décisions du premier conseil d'administration du 12/12/2019, ainsi que l'approbation des comptes, budgets et amendements proposés.

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès, M. Yassine TAZI, a présenté dans le cadre de cette réunion aux membres du Conseil d'Administration le bilan des principaux chantiers d'accompagnement des investisseurs et de promotion territoriale et d'impulsion économique. Ce bilan a été marqué par de nombreuses réalisations de qualité, comme l'examen par la Commission Régionale Unifiée d'Investissement de 220 dossiers d'investissement et l'accord sur plus de 100 projets, pour un montant global d'investissement projeté de 4,2 MMDH et la création de près de 9200 emplois, la caravane digitale « Microlabs » d'accompagnement de plus de 150 porteurs de projets au niveau de la région Fès-Meknès dans le cadre du programme INTELAKA, le développement de la Zone Industrielle ex-COTEF pour un investissement prévu de plus de 370 MDH et la création de



4000 emplois, ou encore la mise en place de la feuille de route pour la relance économique élaborée dans le cadre du Comité de Veille Economique Régional. Le Directeur du CRI a par ailleurs présenté les nouvelles fonctionnalités attendues de la plateforme digitale « cri-invest », qui a transformé la relation avec les investisseurs en offrant de multiples services comme l'information, la prise de rendez-vous, le suivi des dossiers d'investissement ou l'accès aux actes et autorisations en ligne, en toute transparence, et dans le respect des délais.

M. TAZI a également présenté le plan d'actions stratégique du Centre 2021-2023, qui s'articule autour de cinq orientations stratégiques couvrant les différentes missions attribuées au CRI Fès-Meknès en vertu de la loi 47-18, et qui s'articulent autour de :

1. Développement d'une offre de services aux meilleurs standards,
2. Accompagnement 360° des investisseurs et des porteurs de projets,
3. Développement d'une offre territoriale de qualité, marketée et partagée,
4. Positionnement en tant que Centre de réflexion stratégique pour le développement de l'investissement régional et national,
5. Développement des compétences, standardisation et digitalisation.

L'approche développée par le CRI est de faire de la qualité de service une valeur essentielle du CRI Fès-Meknès et orienter les actions du CRI autour de la « Customer Centricity » pour le développement des investissements et l'accompagnement des porteurs de projets au niveau de la région.

Les membres du Conseil ont approuvé à l'unanimité l'ensemble des résolutions présentées à l'occasion de cette réunion et ont félicité le CRI pour la qualité du travail accompli, et salué la vision présentée qui s'inscrit pleinement dans les missions du CRI 2.0.

## Contacts

Chef de Division Offre Territoriale & promotion.  
Lamiaie HANOUNE – Tel. : + 212 (5) 35 65 20 57  
[ghanoune@fesmeknesinvest.ma](mailto:ghanoune@fesmeknesinvest.ma)

Chef de Service Promotion et Attractivité Territoriale  
Yahya SAADANI - Tel. : + 212 (5) 35 65 20 57  
[ysaadani@fesmeknesinvest.ma](mailto:ysaadani@fesmeknesinvest.ma)